



Le 06/06/25

## CONVOCATION À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal en session ordinaire, en séance publique, le

**MARDI 10 JUIN 2025 à 19h**

L'ordre du jour est le suivant :

### **Question formelle**

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 03 avril 2025

### **Questions délibératives**

#### **AFFAIRES GENERALES**

1. Révision des tarifs communaux : enfance, location, cimetière, proximité et citoyenneté
2. Révision du règlement intérieur : Cantine, étude surveillée, services péri et extra-scolaires
3. Révision du règlement intérieur des équipements municipaux
4. Révision du règlement intérieur du Pôle santé
5. Renouvellement de la convention de mise en commun des services de police municipale des communes de Chelles et de Le Pin
6. Tirage au sort des listes de jurés d'assises

#### **PERISCOLAIRE**

7. Prise en charge des frais de transport de la carte Imagine R
8. Fixation de la participation communale aux séjours en colonie de vacances et aux voyages scolaires des collégiens et lycéens

#### **FINANCES / FISCALITE / SUBVENTIONS**

9. Décision modificative n°1
10. Attribution d'une subvention à deux nouvelles associations
11. Révision de la grille tarifaire des droits d'entrée pour les événements organisés par la commune et vente de produits divers
12. SDESM : demande de subvention pour le remplacement des projecteurs en led du stade Roger Briçon
13. Région Ile-de-France : demande de subvention « Budget participatif écologique » pour le remplacement des projecteurs en led du stade Roger Briçon
14. Taxe de séjour sur les meublés de tourisme
15. Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles
16. Redevance d'Occupation du Domaine Public : GRDF
17. Redevance d'Occupation du Domaine Public : Enedis

### **FONCIERS**

18. Rétrocession des espaces communs du lotissement « Le Clos de la Ferme » à la commune de Le Pin

### **SYNDICATS**

19. Modification du périmètre du SDESM par l'adhésion de la commune de Savigny-le-temple et Quincy-voisins

### **Questions diverses**

- Relevé des décisions du Maire prises en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'assurance de ma consid ration distingu e.

Lydie WALLEZ



Maire de Le Pin